

**COMITÉ STRATÉGIQUE DU 16/07/2020
CONSORTIUM PARI**

<u>Membres présents</u>	<ul style="list-style-type: none"> • M. Eustase JANKY, Président de l'UA • Mme Angéla EPAMINONDAS, Cheffe de Cabinet du Président de l'UA • M. Jean-Charles DAVID, Directeur délégué à la Recherche et aux affaires institutionnelles • M. Jean-Louis MANSOT, DRRT de la Guadeloupe • M. Philippe HUNEL, DRRT de la Martinique • M. Olivier GROS, Vice-président de la Commission recherche – pôle Guadeloupe • M. Justin DANIEL, Vice-président de la Commission recherche – pôle Martinique • M. Fernand SABIN, Rectorat de Martinique • Mme Marie-France DUVAL, CIRAD / IRD • M. Roberto MORETTI, IPGP-OVSG • Mme Anne-Marie LEJEUNE, IPGP-OVSM • M. Dominique MARTINEZ, CIRAD • M. Henri ROCHE, AMPI Martinique
<u>Absents & Excusés</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Représentant du Rectorat de Guadeloupe • M. le Vice-président du PUR Guadeloupe • Mme la Vice-présidente du PUR Martinique • Représentant du BRGM • Représentant de l'INRAE • Représentant de l'Institut PASTEUR Guadeloupe • Représentant de l'INSERM • Représentant du Conseil Régional de Guadeloupe • Représentant de la CTM • Représentant de l'IFREMER • Représentant du monde socioéconomique (Guadeloupe) • Représentant de Synergile • Représentant de Technopole Martinique
<u>Début de séance</u>	11h07
<u>Fin de séance</u>	11h48

ORDRE DU JOUR	
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des comités d'animation des pôles thématiques du consortium PARI et définition des modalités d'animation et de fonctionnement ; • Préparation de l'organisation du séminaire initial du consortium PARI (date à définir) ; • Questions diverses. 	

Monsieur le Président de l'Université des Antilles ouvre la séance après avoir remercié les membres de leur présence.

Point abordé **Présentation des comités d'animation des pôles thématiques du consortium PARI et définition des modalités d'animation et de fonctionnement**

Discussions **Monsieur le Président de l'UA** indique que suite aux demandes faites les retours sont les suivants :

POLE THEMATIQUE	PROPOSITIONS VP CR		REMONTEES UNITES DE RECHERCHE ET ORGANISMES DE RECHERCHE	
	ANIMATEURS	RAPPORTEURS		
Pôle « Risques et Energies »	Ted SOUBDHAN (UA 971)	Benoit VITTECOQ, BRGM (sous réserve)		
Pôle Numérique »	Kenny CHAMMOUGON (Guadeloupe Tech, 971)	Philippe HUNEL (UA 972)	Thomas FORISSIER (coordinateur Projet ANR FRQSC Technologie Educative pour l'enseignement en contexte) Professeur Andréi DONCESCU (Professeur d'informatique)	Fabrice SILPA (UA 972)
Pôle « Mer et océan »	Pierre-Yves PASCAL (UA, 971)	Christophe YVON, Impact Mer (sous réserve)	Charlotte DROMARD (UA 971) Malika RENÉ-TROUILLEFOU (UA 971)	Franck DOLIQUE (UA 972)
Pôle « Biodiversité en milieu insulaire tropical »	Nathalie MANDONNET (INRAE, Guadeloupe)	Mathieu COULIS, CIRAD Victor DAVID, IRD	Etienne BEZAULT (UA 972)	CIRAD : B RHINO, A GALIANA, R MORILLON, M Roux CUVELIER, E DOREY
Pôle « Santé insulaire en environnement tropical »	Pierre-Yves TEYCHENEY (CIRAD, Guadeloupe)	Rémi NEVIERE (CHUM, Martinique)	Pr André CABIE (CHU 972)	CIRAD : D. MEYER, E. ETTER, N. PAGES, J. PRADEL
Pôle « Dynamique des Sociétés et territoires Caraïbes »	Fred RENO (UA, 971)	Max BELAISE (UA 972)	Antoine DELCROIX ((UA 971))	Maurizio ALI (UA 972) L. PARROT (CIRAD)

Monsieur MARTINEZ indique qu'il est incapable de faire un choix parmi les personnes qui se sont proposées sachant qu'il ne connaît pas tout le monde. Il faut par ailleurs un panachage entre Guadeloupe et Martinique comme cela a été fait pour le pôle santé.

Monsieur le Président de l'UA pense qu'il serait judicieux que ceux qui se sont proposés décident entre eux qui est animateur et qui est rapporteur. Ils peuvent même être plusieurs, l'essentiel étant de travailler ensemble.

Madame DUVAL propose que ceux qui ne sont pas connus de tous puisse avoir l'opportunité de se présenter et que chacun puisse présenter ses intérêts de recherche. Cela s'avère être important pour déterminer l'intérêt des candidatures.

Monsieur HUNEL pose la question des personnes participant déjà au comité stratégique du consortium PARI et qui se sont positionné en qualité d'animateur ou de rapporteur. Il serait judicieux qu'ils ne remplissent pas ces fonctions.

Monsieur MANSOT pense qu'il faudrait en effet que les membres du comité stratégique ne soient pas animateurs ou rapporteurs au sein des pôles.

Monsieur le Président de l'UA indique que Monsieur HUNEL est le seul dans le cas.

Monsieur HUNEL informe que sa situation future ne gênera pas cette démarche, son mandat de DRRT étant sur la fin. Il indique que monsieur VITTECOQ est aussi dans ce cas. Il poursuit en expliquant que suite à une réunion de concertation avec les Vice-présidents des

commissions recherche, la transmission d'une liste a été faite. D'autres noms sont remontés par la suite. Il faudrait qu'une personne se charge de réunir l'ensemble des personnes qui se sont proposées afin qu'un animateur et un rapporteur soit nommé pour chaque pôle. La remontée tardive est due à l'appel à candidatures transmise à la communauté de la politique de site.

Monsieur le Président de l'UA pense que les premiers qui se sont proposés pour animer peuvent réunir les autres personnes intéressées.

Monsieur MARTINEZ signale qu'il faudrait mettre un terme aux candidatures et organiser une réunion avec ceux qui ont été identifiés tardivement. Les personnes pré identifiées mais pas validées peuvent en effet réunir les intéressées au sein de leur pôle respectif. Il est préférable que ce soit un processus ascendant plutôt qu'un choix du comité stratégique.

Monsieur DANIEL apporte quelques éléments d'éclairages à la discussion entamée pour expliquer comment ils ont procédé en Martinique. En sa qualité de Vice-président de la commission de la recherche, il a réuni l'ensemble des acteurs disponibles (compte tenu de la période de l'année). Ils ont de manière collective proposé des noms pour être animateur et rapporteur des pôles. Il y a eu télescopage avec une autre liste de noms. Ces derniers ont été partiellement pris en compte dans la remontée finale. Toutes les personnes désignées sont pleinement informées et ont pris connaissance des documents en ligne sur le site de l'université des Antilles.

Monsieur DANIEL poursuit en indiquant qu'il faut que le processus soit transparent et que les uns et les autres soient au courant du début à la fin. On ne peut se permettre de désigner des personnes. Il faut que ce soit un processus ascendant. Les Vice-présidents des commissions de la recherche peuvent poursuivre la démarche avec les personnes pré-positionnées et faire une remontée définitive.

Monsieur le Président de l'UA propose que les Vice-président des commissions recherche gardent la main. La discussion sera ainsi plus libre.

Monsieur GROS se dit prêt à poursuivre le processus de désignation des animateurs et des rapporteurs. Il constate que certaines remontées n'ont pas été faite de façon ordonnée. Il rappelle que la liste proposée par les vice-présidents émanait de nombreux échanges.

Monsieur le Président de l'UA valide le suivi de l'organisation des pôles par les Vice-présidents. Il faut cependant prévoir une « deadline ».

Messieurs GROS et DANIEL acceptent d'autant que la démarche est déjà enclenchée.

Monsieur DANIEL informe que les personnes intéressées réclament déjà l'organisation d'une téléconférence afin de définir le rôle de chacun en veillant à ce qu'il y ait équilibre des binômes et que tous les secteurs soient représentés.

Monsieur MANSOT souhaite la proposition faite soit conservée pour le pôle numérique car on y retrouve un chef d'entreprise en qualité d'animateur. Il relève du secteur de l'industrie.

Monsieur le Président de l'UA pense que les Vice-présidents seront soucieux de l'équilibre quant au choix des animateurs et des rapporteurs selon qu'ils soient issus des organismes, du monde socioéconomique ou de l'université.

Madame DUVAL propose que des réunions de pôles soient co-organisées par les Vice-présidents des commissions recherche et qu'ils réunissent les intéressés des deux territoires afin que l'équilibre soit validé par tous.

Monsieur le Président de l'UA insiste sur la tenue d'une seule réunion entre la Guadeloupe et la Martinique tenant compte des critères évoqués précédemment.

Monsieur DANIEL accepte que cette démarche soit faite avant le 25 juillet.

Conclusions	<ul style="list-style-type: none">• Remontée de la liste des animateurs et des rapporteurs pour chaque pôle thématique pour le 25 juillet 2020.
-------------	---

Point abordé	Préparation de l'organisation du séminaire initial du consortium PARI (date à définir)
Discussions	<p>Monsieur le Président de l'UA informe que le séminaire qui devait se tenir au cours de la période du confinement peut probablement être organisé pour la rentrée.</p> <p>Monsieur MANSOT indique qu'il ne sait pas comment se déroulera la rentrée.</p> <p>Monsieur le Président de l'UA indique, de manière officielle, que la rentrée se fera avec les masques. En cas de non-port du masque, il faudra respecter une distance d'un mètre entre les personnes. Si le séminaire se déroule en présentiel il faudra donc porter des masques.</p> <p>Monsieur DANIEL signale qu'il faudrait plutôt partir sur une organisation hybride, terme couramment employé par le ministère en ce moment. Les salles ne pouvant contenir plusieurs personnes en même temps. Il faudrait par ailleurs que le séminaire se tienne sur les deux pôles simultanément.</p> <p>Monsieur le Président de l'UA est d'accord sur le principe et la manière de faire. On peut partir sur le même principe que pour les formations hybrides synchrones. Il est possible de permettre à un certain nombre de personnes d'être présentes sur place tandis que les autres assisteront à distance.</p> <p>Monsieur HUNEL dit être d'accord sur le principe d'une réunion hybride</p> <p>Monsieur le Président de l'UA valide ce principe. Une adaptation sera faite en fonction de l'évolution des consignes du ministère.</p> <p>Monsieur le Président de l'UA lance les débats sur le programme. Dans chaque pôle il existe au moins des projets de recherche fédérant plusieurs chercheurs. Faut-il présenter un projet par pôle, présenter l'état des lieux des projets en cours ou présenter le plus cohérent ?</p> <p>Monsieur MANSOT explique qu'il parlait plutôt de la complexité de la rentrée. Il sera difficile d'organiser la réunion pour septembre car les chefs d'entreprises, les enseignants-chercheurs et les chercheurs seront pris à la rentrée avec les conditions et les mesures sanitaires liées à la pandémie. Il faudrait repousser la réunion à la mi-octobre au plus tôt.</p> <p>Monsieur DANIEL propose de réunir le séminaire le jeudi 22 octobre.</p> <p>Monsieur le Président de l'UA soumet cette date à la validation.</p> <p>Monsieur ROCHE répond favorablement pour une réunion un jeudi. Il rappelle que la forme et le contenu du séminaire ont déjà été arrêté et qu'il faut plutôt que « l'habillage » relève de la responsabilité des chefs de pôle afin de définir le cadre.</p> <p>Monsieur MANSOT et Monsieur le Président confirment que l'on reste sur le même contenu.</p>
Conclusions	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation du séminaire le 22 octobre 2020 • Rappel du programme proposé : <ul style="list-style-type: none"> ❖ MATIN <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation de la politique du site Antilles ➤ Présentation des six pôles thématiques ➤ Présentation des projets en cours et à venir ➤ Présentation de projets phares ❖ APRES-MIDI <ul style="list-style-type: none"> Ateliers : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement économique ➤ Recherche et innovation

Point abordé	Questions diverses
Discussions	Aucune question diverse n'est inscrite à l'ordre du jour, la séance est levée.